

DJEDIAI Abdelmalek  
Université Chahid Hamma Lakhder  
El Oued - Algérie

DE LA COMPÉTENCE (INTER)IDIOMATIQUE  
A TRAVERS *LE ROCHER DE TANIOS* D'A. MAALOUF

**Résumé**

La présente étude est consacrée à la dimension idiomatique du texte littéraire *Le Rocher de Tanios* d'Amin Maalouf. Notre hypothèse est que la lecture de certains textes littéraires, en particulier ceux de l'exil, sollicite plus fortement que les autres la compétence idiomatique pour appréhender un de leurs pivots, leurs données socioculturelles articulées en tant que sujet de l'écriture et dont la présence textuelle est lisible sous forme de signes linguistiques-écart par rapport aux signes-normes. Nous avons tenté de faire la démonstration de cette (inter)idiomaticité et d'en cerner les enjeux à travers le texte de notre corpus. Dans un premier temps, nous avons exposé les aspects conceptuels les plus importants de la notion l'idiomaticité, et dans un second temps nous avons procédé à l'analyse du roman d'A. Maalouf, *Le Rocher de Tanios*.

**Mots-clés :** Compétence linguistique – Norme/Ecart – Compétence idiomatique – (Inter)idiomaticité – *Le Rocher de Tanios* – Amin Maalouf.

ON (INTER) IDIOMATIC COMPETENCE  
THROUGH *LE ROCHER DE TANIOS* OF A. MAALOUF

**Abstract**

This study is devoted to the idiomatic dimension of the literary text *Le Rocher de Tanios* of Amin Maalouf. Our hypothesis is that the reading of certain texts, especially those related to exile, call much more than others, for the use of idiomatic competence to grasp one of their relevant values, their sociocultural meaning articulated as a topic of writing; having the textual presence, legible as in the form of linguistic-gaps compared to standard signs. We have attempted to make a demonstration of (inter) idiomaticity identifying this issue through the text corpus. In the first place, we have exposed the most important conceptual aspects of the notion, idiomaticity. In the second place, we have conducted an analysis of Amin Maalouf's novel *Le Rocher de Tanios*.

**Key words:** linguistic competence - gap – idiomatic competence – (inter) idiomaticity – *Le Rocher de Tanios* – Amin Maalouf.

DE LA COMPÉTENCE (INTER) IDIOMATIQUE A TRAVERS  
*LE ROCHER DE TANIOS D'A. MAALOUF*

La notion d'idiomaticité est d'une pertinence descriptive importante pour saisir des faits de langue qui, tout en échappant à la norme linguistique<sup>1</sup>, font partie du trésor de la langue. Elle se place donc non pas du côté de la langue mais de celui de « l'activité de parler » selon la conception d'Eugenio Coseriu dont les travaux ont inspiré plusieurs linguistes dont Bota C., Bulea E., etc. :

*(...) D'un côté, l'activité de parler n'utilise pas tout ce que la langue tient à sa disposition dans et pour telle ou telle circonstance ; de l'autre, l'activité de parler ne se limite pas à mettre en œuvre la langue, mais elle la dépasse, puisque connaître, c'est constamment dépasser ce que l'on sait déjà.  
(...) À chaque moment, ce qui est effectivement dit est moins que ce qui est exprimé et ce qui est compris. (Coseriu, 2001 : 54)*

En outre, l'activité de parler, toujours selon E. Coseriu (2001 : 34), possède trois dimensions constitutives : « *l'activité de parler est une activité universelle [niveau universel] exercée par des individus particuliers [niveau particulier], mais qui sont en même temps membres de telle ou telle communauté historique [niveau historique]* ».

---

<sup>1</sup> Pour reprendre François Rastier, « norme » est à entendre au sens de « norme linguistique » en tant qu'opposée à la « norme d'usage de la langue » : « *La norme qui s'oppose aux normes ; elle concrétise en quelque sorte la vocation normative de la grammaire, jadis discipline scolaire d'abord préoccupée de la correction des textes écrits. La norme linguistique, identifiée à la langue et réductible à des règles, serait l'invariant de tous les usages attestés – voire possibles : d'où le projet chomskien de générer toutes les phrases grammaticales d'une langue* », cf. « Conditions d'une linguistique des normes », dans *Les Linguistes et la norme : aspects normatifs du discours linguistique*, Gilles Siouffi, Agnès Steuckardt (dirs.), Ed. Peter Lang, 2007, pp.3-20. Disponible sur le site :< [http://www.revue-texto.net/docannexe /file/1612/rastier\\_normes.pdf](http://www.revue-texto.net/docannexe/file/1612/rastier_normes.pdf)>

Le niveau historique auquel nous nous intéressons ici est donc « *la "langue" en tant que patrimoine linguistique commun ("idiomatique"), c'est-à-dire en tant que savoir parler conformément à la tradition d'une certaine communauté* » (Coseriu, op.cit. : 34).

La langue, en tant qu'idiome social, est donc idiomatique en ce qu'elle est différente des autres langues.

On comprend dès lors notre intérêt pour cette notion d'idiomaticité lorsqu'il s'agit de l'appréhender dans un texte comme *Le Rocher de Tanios* qui articule plus d'un patrimoine linguistique idiomatique. C'est la raison pour laquelle nous préférons parler d'« interidiomaticité » pour désigner « ce qui est à comprendre » de « ce qui dépasse les langues », le français et l'arabe en l'occurrence, et qui est engagé dans l'espace de cette négociation textuelle.

#### « TOUT EST IDIOMATIQUE » DANS LA LANGUE

Le décodage d'un tel message littéraire, et par conséquent idiomatiquement chargé, fait appel, au-delà de la compétence linguistique, à une compétence idiomatique au sens de Bronckart *et al.* (2005 : 214) :

*Au plan historique de la langue, dès lors que les locuteurs possèdent et manifestent un "savoir-parler conformément à la tradition d'une certaine communauté", on peut poser l'existence d'une compétence idiomatique, qui concerne le système de la langue en tant qu'ensemble d'éléments et d'agencements d'éléments de discours possibles, système de virtualités qui se réalisent progressivement dans le temps, au cours de l'histoire. Cette compétence idiomatique est le savoir-réaliser les possibles d'une langue, et elle est évaluée en termes de "correct/incorrect", en fonction de la conformité du parler effectif avec la technique historiquement construite qu'est une langue.*

Ce « savoir-réaliser les possibles d'une langue », qu'est la compétence idiomatique, accroît sa pertinence descriptive dans le cas d'un discours (d'un texte) qui convoque plusieurs activités de parler comme habileté fondée sur un surplus de connaissances socioculturelles chargées en signes-écart (par rapport à la norme telle que définie plus haut).

Ainsi, le signifiant-écart arabe, qu'il soit lexical, morphosyntaxique ou même phonético-graphique, abondamment convoqué dans le texte d'A. Maalouf, traduit une charge socioculturelle arabo-libanaise présentée en tant qu'idiome-écart par rapport à l'idiome français ; d'où un texte fortement interidiomatique dont la lecture, en tant qu'acte de décodage, doit faire appel à une compétence interidiomatique, comme nous le montrerons dans cette étude.

L'écriture littéraire place le signe linguistique dans un circuit d'échange entre un encodeur qui construit le sens (l'écrivain) et un décodeur (le lecteur) qui le reconstitue. L'entreprise est complexe parce qu'interviennent des données du lexique, de la syntaxe et un conglomerat d'éléments divers d'ordres extralinguistique, contextuel et socioculturel. L'usage de la langue ne serait donc jamais littéral en ce sens que, comme le souligne Mathieu-Colas (2008 : 12) à propos de l'absence de symétrie d'une langue à une autre : « ... *l'expression linguistique n'est pas soumise servilement à " la nature des choses", (...) chaque langue tend à recomposer la réalité à sa guise, ce qui est après tout le fondement de l'idiomaticité* ».

Cette conception de l'idiomaticité généralisée correspond à celle de J.F. Hausmann exposée, une dizaine d'années auparavant, dans une étude intitulée « *Tout est idiomatique dans les langues* » (1997 : 284-285) :

*L'idiomaticité n'est pas à la périphérie des faits de langue, elle est au cœur. Elle est l'essence même de la langue. L'idiomaticité des locutions, des collocations, des constructions, cela signifie – au lieu d'une combinabilité libre et illimitée des mots – toutes sortes de figements, de semi-figements, de restrictions, de préférences contextuelles.*

C'est ainsi que F. J. Hausmann donne à la notion d'idiomaticité un sens large qui inclut non seulement les données socioculturelles de l'imaginaire social, mais aussi le potentiel culturel arbitraire des choix lexico-sémantiques et grammaticaux qu'offre le système de la langue en tant que norme.

De plus, il précise, dans la même étude, que l'idiomaticité d'une langue n'est perceptible qu'à travers une vision comparative de cette langue avec les autres langues. Selon lui (Hausmann, op. cit. : 277), il suffit qu'on soit étranger pour se rendre compte que le plus simple fait du

lexique, tel *livre*, et la plus simple règle syntaxique, telle *S+V+C*, sont des formes idiomatiques: « *un locuteur natif ne se rend pas compte de l'idiomaticité de sa langue maternelle* ». L'étranger est plus sensible à cette différence des langues et par conséquent à l'idiomaticité :

*Dans une langue étrangère, tout est différent. Seulement on n'en a pas conscience immédiatement. Cette différence, on la découvre au fur et à mesure qu'on plonge et qu'on pénètre plus avant dans cet univers.* (Hausmann, op. cit. : 278.)

Ainsi conçue, l'idiomaticité est un degré de différence entre les modes de pensée des sociétés traduit en degrés de différence de leurs signes linguistiques : « *l'idiomaticité d'une langue donnée [...] serait le reflet de la conception que les usagers ont du monde* » (Gonzalez Rey, 2002 : 68).

De même, selon Hausmann, plus on a de connaissances linguistiques sur deux langues, plus on est sensible à leurs différences, et par conséquent, à leurs écarts idiomatiques.

Cet écart idiomatique, dans le sens de différence, renvoie donc d'une part à ce qui distingue les normes entre elles (par exemple celles du français et de l'arabe), et d'autre part, à ce qui distingue les usages par rapport à leurs normes respectives (par exemple la variante entre le français de Paris et le français standard).

L'idiomaticité se situe donc à deux niveaux, et cela aussi bien pour Hausmann que pour Greimas (1960 : 42), comme le souligne I. Gonzalez Rey (op. cit.) : « *Dans ce sens, il [Hausmann] rejoint les thèses de Greimas en ce que tout est idiomatique dans les langues (idiomaticité intralinguistique) et que la langue révèle son idiomatique lorsqu'elle est vue "à travers les lunettes d'une langue étrangère" [(idiomaticité interlinguistique)].*

#### **DE L'IDIOMATICITÉ RESTREINTE**

S'il est pris dans le sens intralinguistique, restreint, comme ce qui diffère et échappe à la norme, l'aspect idiomatique est décrit et systématisé par la lexico-sémantique et la grammaire. La notion d'idiomaticité est alors opératoire et d'une valeur conceptuelle pratique. Car, c'est exactement cet aspect, échappant à la formalisation régulière, qui entrave l'usage d'une langue en exigeant de son usager de faire appel

à des données et à des connaissances extralexicales et extragrammaticales.

Cela justifierait l'emploi courant du terme *idiomaticité* qui ne renvoie, dans le sens restreint, qu'à des combinaisons de mots (expressions figées), telles *casser sa pipe*, *casse-tête* ou *les carottes sont cuites*, dont le décodage exige de passer au-delà la compétence linguistique car les règles de la sémantique et de la grammaire ne suffisent pas à en comprendre le sens. Leur décodage nécessite, outre une compétence linguistique, une connaissance du trésor socioculturel de la société qui les a codées.

Parce que leur sens n'est pas réductible à la somme de leurs composants, ces expressions idiomatiques sont définies comme « *signe formellement polylexical<sup>2</sup>, plus ou moins figé et sémantiquement figuré dans les deux acceptions du terme : toujours opaque, souvent remétaphorisable* » (Greciano, 1983 : 162).

Dans cet article, nous optons pour cette conception restreinte de l'idiomaticité parce que nous nous intéressons à la spécificité du signe linguistique idiomatique comme variante par rapport à la norme.

Nous sommes conscient des aléas que pourrait impliquer notre choix et qui ont été déjà soulignés par certains chercheurs dont Yvon Kerommes<sup>3</sup>, au sujet des études effectuées dans la même optique :

*(...) dans un grand nombre de travaux (...) la notion d'idiomaticité a pu être restreinte aux expressions sémantiquement opaques. Ceci a pour nous le sérieux inconvénient d'exclure de fait le phénomène des collocations, p. ex., du domaine de l'idiomaticité, en s'éloignant de l'usage courant de ce terme. (Kerommes, 2014, op. cit.)*

Ce « sérieux inconvénient » n'entrave pas notre analyse puisque nous ne nous intéressons pas à « l'usage courant du terme ».

---

<sup>2</sup>Sułkowska M. définit la polylexicalité des expressions idiomatiques en ces termes : « *séquence de deux ou plusieurs mots non soudés qui possèdent un fonctionnement syntaxique autonome* », cf. « Expressions figées », p. 4, Consulté sur le site : <el.us. edu. pl/ wf/mod/resource/view.php?id=30>.

<sup>3</sup>Kerommes Yvon en cite quelques unes dans son article intitulé « Astérix en traduction », mis en ligne le 6 février 2014, sur le site : <<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00932857/document>>

Le fait que le signe linguistique idiomatique soit une variante par rapport à la norme implique :

- sa différence (lexico-sémantique, grammaticale ou même phonétique), sur le plan linguistique par rapport à cette norme ;
- que cette différence (ou écart) n'en fait pas une « faute » mais une réalisation linguistique « acceptable » par la norme ;
- que cette différence n'est pas un choix linguistique de la pensée individuelle, mais celui à travers lequel un groupe social, par le biais d'un emploi individuel, traduit sa culture, ses modes de pensée, sa vision du monde et sa façon de structurer le réel ;
- que son codage/décodage exige, vu sa différence (ou son écart) par rapport à la norme, une connaissance extralinguistique d'ordre socioculturel propre à son groupe social.

#### LIEUX D'IDIOMATICITÉ DANS LA LANGUE

Il est de coutume d'illustrer l'idiomaticité à travers des exemples prototypiques, des combinaisons figées de la langue de type proverbial comme dans *l'habit ne fait pas le moine*, locutionnel comme dans *aller de pair*, ou même collocationnel comme dans *toucher un salaire* ou *fréquenter l'école*.

Or, cette notion semble loin d'être réduite au figement ou aux combinaisons syntaxiques de mots. L'idiomaticité est une question de degrés qui touchent différemment les divers plans de la langue : « *Le degré d'idiomaticité peut varier tant sur le niveau sémantique que syntaxique et lexical* » (Naray-Szabo, 2009 : 158).

En effet, le lexique traduit différemment les conceptions des groupes sociaux. Chaque variante lexicale par rapport la variante-norme reflète un choix de pensée propre à son groupe social. Comparons par exemple l'unité lexicale *manger*, qui représente la norme, à l'unité *becqueter* comme l'une de ses variantes lexicales reconnues.

Le dictionnaire Hachette (2010) définit *manger* comme l'acte de « *mâcher et avaler un aliment* », et *becqueter* comme un synonyme de « *manger* » dont le sens premier est « *piquer à coup de bec* ».

Or, malgré cette synonymie de *becqueter* avec *manger*, *manger* n'est synonyme de *becqueter* que dans un sens métaphorique. Ainsi, son usage comme synonyme de *manger* traduit la façon dont l'action de manger est envisagée et représentée par comparaison chez les usagers qui adoptent

cette variante. Ces derniers, par un transfert métaphorique (en rapport avec le sens premier de ce verbe) collectif et d'un accord commun tacite, ont transmis leur conception quant à l'association de l'acte de *manger* avec celui *becqueter*.

Quant à l'idiomaticité au niveau syntaxique et sémantique, elle ne concerne pas l'unité lexicale isolée : elle se manifeste au niveau combinatoire des combinaisons lexicales qui marquent un écart quelconque par rapport à la norme sémantique ou grammaticale sans qu'elle en soit exclue.

En principe, la sémantique se fonde sur la compositionnalité, dans la mesure où le sens d'une combinaison lexicale est le résultat de l'ensemble des sens de ses composants. Ce principe est violemment transgressé dans une partie considérable de ces expressions du trésor du français dont la communication courante ne peut se passer. Il suffit de penser à des combinaisons telles : *comment allez-vous ? Pomme de terre, table ronde, sur le champ*, etc.

De même, la sémantique se fonde sur le principe de la référentialité, en ce sens que les unités lexicales ont des référents. Mais, comme l'a souligné R. Martin (1997 : 293) quant à l'expression *prendre le taureau par les cornes* : « *on évoque le taureau, sans qu'il y ait aucun taureau* ». Outre le fait de constituer un enrichissement et un renouvellement du système lexico-grammatical d'une langue, ces faits idiomatiques fixent et transmettent une certaine conception de la société et du réel (cf. *supra*).

Sur le plan syntaxique (ou grammaticale), l'idiomaticité, en tant qu'écart grammatical, se traduit en fixité formelle, ou plutôt, en figement morphosyntaxique qui touche les combinaisons de mots.

En grammaire, le nom est généralement accompagné d'un déterminant, alors que l'usage impose *avoir faim, prendre décision, par cœur*, etc.

La morphologie permet au verbe les marques flexionnelles, alors qu'ont été fixés *va-et-vient* et *qu'en-dira-t-on*.

La syntaxe permet la transformation de la forme active à la forme passive, alors que *la nuit porte conseil* ne peut être transformé en *\*Conseil est porté par la nuit*.

C'est ce type d'idiomaticité, considéré comme restreint, dont nous allons étudier la pertinence descriptive dans le texte littéraire d'A. Maalouf.

**LE ROCHER DE TANIOS, LIEU PRIVILÉGIÉ DE L'IDIOMATICITÉ**

**- Modalités de coprésence des deux idiomes : le français et l'arabe**

Plus que n'importe quel autre type de discours, le discours littéraire est idiomatiquement chargé, du fait que la littérature est le moyen privilégié à travers lequel s'exprime aussi bien une individualité, de par sa subjectivité, qu'une collectivité, de par sa culture.

Le texte littéraire est donc le lieu privilégié de l'idiomaticité et en est le réservoir qui la préserve de la perte. En effet, une part du patrimoine socioculturel est maintenue entre les plis des signifiants littéraires.

Ainsi, la lecture du texte littéraire, en tant que décodage de signifiants à charge idiomatique intense, interpelle, au-delà de la compétence linguistique, une compétence idiomatique particulière.

Dès lors que l'auteur, Amin Maalouf, est une individualité forgée dans deux vécus sociaux majeurs différents, où se rencontrent deux systèmes linguistiques voire davantage, où se croisent deux cultures voire plus, où s'entremêlent des conceptions différentes du monde, on s'attend à ce que son texte soit porteur des traits génétiques de ces dimensions multiples. On s'attend à ce que la manipulation des signes traduise d'une manière ou d'une autre, non pas seulement l'individualité de l'auteur en tant que subjectivité, mais aussi l'auteur en tant que porte-parole de deux collectivités différentes, de deux cultures en négociation, de deux systèmes linguistiques en coexistence, et par conséquent, de deux ou plusieurs idiomes en contiguïté.

On s'attend donc à ce que le signe linguistique du texte d'A. Maalouf soit aussi hybride, métissé, que ses signifiants soient intégrés dans un système auquel ils sont de prime abord étrangers, que les signifiés soient rechargés à travers des signifiants étrangers.

En d'autres termes, le lecteur est autorisé à ne pas être surpris par une certaine étrangeté du système d'expression adopté dans le texte de cet auteur par rapport au français standard.

En effet, intégrant des traits socioculturels de sa société d'origine dans la langue de sa société d'accueil, A. Maalouf fait de son texte un produit linguistique interidiomatique.

C'est ainsi que *Le Rocher de Tanios*, *Les Croisades vues par les Arabes*, *Samarcande*, et bien d'autres écrits de cet auteur, contiennent du lexique de l'arabe dialectal libanais, que leur syntaxe (française) se trouve parfois détournée selon le besoin expressif de l'arabe, et qu'une

part de l'héritage culturel libanais est rechargée dans des signifiants français.

Le lecteur du *Rocher de Tanios*, par exemple, est certes amené à décoder un texte en français, mais dans lequel les mots du lexique arabe traduits phonétiquement en caractères latins et les tournures syntaxiques traduites littéralement de l'arabe occupent une place prépondérante. Mais, dans ce texte, le plus significatif est la convocation concomitante du mot dans les deux langues, dans un même énoncé. En voici quelques exemples :

« ...*Et le mari de Lamia, sortant pour une fois de sa réserve, annonça à voix haute : " Sabi ! " Un garçon !* » (p. 50).

« ...*Le village se mit à bruire d'anecdotes féroces sur celui que, par une légère torsion de mot, on s'était mis à nommer non plus le seigneur du Jord -qui veut dire "les hauteurs arides" - mais le seigneur des jrad - qui veut dire "sauterelles"»* (p. 70).

« *Eux non plus ne voulaient pas déclencher un thar, un cycle de vengeance...* » (p. 73).

La convocation du lexique-écart – *sabi, jrad, thar* – par rapport à la norme du français reflète un choix lexical spécifique de l'auteur qui donne simultanément le mot en arabe accompagné de son équivalent lexical normatif en français – *garçon, sauterelles, vengeance* – et ce, dans un même énoncé.

L'écriture établit une relation syntagmatique d'équivalence synonymique entre les mots en arabe et ceux en français, les seconds étant une traduction soit implicite soit explicite (« veut dire ») des premiers. Ce choix de coprésence contiguë des mots dans les deux langues ne peut se justifier ni par la charge dénotative des unités lexicales normatives (dans ce cas, les mots en français auraient suffi), ni par le besoin d'imposer la réalité arabe d'origine (les mots en arabe auraient suffi, à charge pour le lecteur de les comprendre), ni le syncrétisme culturel des réalités des deux langues puisqu'il n'y a pas fusion mais traduction concomitante des mots de l'une dans les mots de l'autre.

Ce procédé permet à l'auteur de convoquer, en même temps, dans un rapport d'équivalence les deux conceptions du monde : celle appréhendée par l'arabe et celle qui l'est par le français.

Par ce biais, A. Maalouf invite le lecteur à saisir simultanément les deux réalités, au-delà de la norme lexico-grammaticale du français.

Il est invité, dans *Le Rocher de Tanios*, à faire de même avec les noms propres à charge symbolique :

*Son nom est Gébrayel, c'est un cousin de mon grand-père et il a aujourd'hui quatre-vingt-seize ans.* (p. 13)

*Lamia, épouse de Gérios, l'intendant du château, donna naissance à un garçon, qu'on prénomma d'abord Abbas, puis Tanios.* (p. 47)

En effet, A. Maalouf a choisi explicitement des noms propres qui reflètent la coexistence idiomatique dans sa plus large dimension. La coexistence historique de la culture arabo-musulmane et de la culture chrétienne d'Orient est ainsi signifiée au niveau de l'écriture à travers ces noms propres. Le personnage-héros du roman est emblématique de cette coexistence : on le prénomme d'abord *Abbas*, puis *Tanios*. Deux prénoms symboliques de deux civilisations comme l'indique leur glose textuelle respective :

- « *Dans la famille du cheikh - "ceux d'en-haut" -, on avait d'autres habitudes. Les garçons devaient porter des prénoms évoquant la puissance, ou les gloires passées. (...)Egalement certains noms issus de l'histoire islamique ; la famille du cheikh était chrétienne depuis des siècles, ce qui ne l'empêchait nullement de revendiquer, au nombre de ses ancêtres, Abbas, l'oncle du Prophète, ainsi qu'une bonne douzaine de califes...* » (P. 52).

- « *Tanios, j'entendais bien, c'était l'une des nombreuses variantes locales d'Antoine, à l'instar d'Antoun, Antonios, Mtanios, Tanos ou Tan-nous...* » (p.12).

A travers ces noms propres et les mots arabes suivis de leurs équivalents en français, A. Maalouf signifie sa conception de la coexistence des deux cultures que l'auteur veut transmettre à travers le potentiel sémantique des deux lexiques contigus, incitant le lecteur à les lire à la lumière l'un de l'autre ; l'enjeu étant d'en rapprocher les sens tout en insistant sur l'effet du surplus sémantique que connote le

signifiant arabe. Pour ce faire, Maalouf a recours à trois stratégies majeures dans *Le Rocher de Tanios* :

- la traduction du mot arabe par un mot équivalent en français comme pour « *sabi* »/ « *garçon* » ;

- le commentaire métalinguistique pour définir, commenter ou expliquer le mot en arabe, comme dans « *des jrad qui veut dire sauterelles* » ;

- le signifié narratif double, comme dans « *la famille du cheikh était chrétienne depuis des siècles, ce qui ne l'empêchait nullement de revendiquer, au nombre de ses ancêtres, Abbas, l'oncle du Prophète* ».

Mais l'arabe n'apparaît pas toujours dans le texte en coprésence avec le français.

#### **- Modalités de présence de l'arabe : les locutions idiomatiques**

Le texte de Maalouf est parsemé de tournures syntaxiques figées de l'arabe, formées par transposition lexico-syntaxique littérale des combinaisons syntaxiques arabes figées, donc idiomatiques par excellence.

La spécificité de ces dernières combinaisons de mots réside dans le fait qu'elles marquent un haut degré de figement linguistique qui les rend fréquentes et habituelles, comme du « déjà dit », dans le discours arabe. Ce qui permet de les classer dans le trésor de la langue arabe qui traduit la façon spécifique dont la société arabe se représente le monde :

Dans le contexte du roman de Maalouf, il s'agit de signes-écarts par rapport à la norme, donc doublement idiomatiques et donnés comme tels, comme dans cet exemple : « *Un pasteur anglais dans notre village ! Comme dit le proverbe, qui vit longtemps verra beaucoup de merveilles!* » (p. 94).

La particularité d'un proverbe « *qui vit longtemps verra beaucoup de merveilles* » consiste dans le fait qu'il est présenté comme faisant partie de l'héritage langagier figé de l'arabe dialectal libanais. Transmis d'une génération à une autre à travers l'échange et la circulation du même choix lexico-syntaxiques figé de la langue, il est porteur d'une certaine conception du monde propre à cette société. Le figement des tournures parémiques préserve donc une charge de la pensée collective, et par conséquent une partie de l'idiome social. Sa traduction dans une autre langue (ici le français) s'inscrit dans le cadre de l'échange de cette charge idiomatique, mais avec d'autres choix lexico-syntaxiques et par rapport à

une autre collectivité pour laquelle cette conception n'est pas nécessairement collective.

Sont nombreuses également les combinaisons syntaxiques figées d'ordre religieux, comme : « - *Dieu te pardonne, Nader, mais que ta langue est pendue !* » (p. 95) ; « *Ce jour viendra, si Dieu le veut* » (p. 249).

Ces combinaisons lexico-syntaxiques de mots sont transposées littéralement en français. Leur traduction (littérale) contribue à imposer la présence de l'arabe à travers le choix de combinatoires syntaxiques de son trésor figé. D'où la rencontre interidiomatique des deux idiomes.

Mais, le figement de ces combinaisons n'est perceptible que dans la langue où ces choix ont été figés (l'arabe), et non pas dans celle où ces combinaisons ont été traduites (le français) ; chaque langue ayant sa propre combinatoire figée de mots. Ainsi, le lecteur francophone de Maalouf peut ne percevoir que le degré d'étrangeté de ces locutions traduites littéralement de l'arabe.

Maalouf met son lecteur face à un signe-écart par rapport au choix idiomatique du français. Il met en opposition deux choix idiomatiques différents qui coexistent pourtant dans l'espace du texte.

Le texte de Maalouf est fertile de ces formes linguistiques qui traduisent une interidiomaticité entre l'idiome français comme norme et l'idiome arabo-libanais comme variante dont les traces consistent dans ces signes-écart qui reflètent une pensée particulière qui nomme différemment les objets du monde. Cet écart idiomatique que véhiculent ces signes-écart convoque, non seulement les connaissances lexicales ou grammaticales de la langue, mais aussi un surplus de connaissances socioculturelles propres à la société arabo-libanaise.

A travers ce métissage linguistique où des signes linguistiques ont été utilisés dans un système qui leur est étranger, Maalouf a créé un métissage interidiomatique qui incite le lecteur à avoir recours à la compétence idiomatique pour accomplir un périple socioculturel et découvrir quelques aspects de l'idiome arabo-libanais.

Dans cette optique, l'écriture de l'exil de Maalouf est une tentative d'adaptation de la langue de la société d'accueil (le français), et par conséquent de son idiome, aux besoins d'expression d'une pensée structurée dans une autre société, sa société arabo-libanaise d'origine, avec son idiome propre. La pensée maaloufienne libanaise, à travers les signes linguistiques arabes, rencontre la pensée maaloufienne française, à

travers le système linguistique français. C'est ainsi que se traduit l'exil dans cet espace littéraire de ce texte.

L'écriture maaloufienne, à la lumière de ces quelques exemples extraits de *Le Rocher de Tanios*, est un espace symbolique où un idiome arabe en exil négocie sa place dans l'idiome français. Ce faisant, il sollicite le lecteur, appelé à convenir de cette rencontre des idiomes et donc de ce qu'ils convoquent au niveau socioculturel.

Nous pouvons ainsi qualifier la pensée maaloufienne d'interidiomatique parce que cette contiguïté du français et de l'arabe (dialectal libanais) fait que chacun des deux idiomes influence l'autre pour créer, dans le contexte du texte, une sorte d'interlangue avec sa propre idiomaticité.

#### BIBLIOGRAPHIE

BOTA C. et BULEA E., « Compte rendu », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, Volume 56, 2003, Librairie Droz, 2004, pp. 359-373.

BRONCKART J.-P., BULEA E., POULIOT M. (éds.), *Repenser l'enseignement des langues : comment identifier et exploiter les compétences*, Presses Univ. Septentrion, 2005.

COSERIU Eugenio, *L'Homme et son langage*, textes réunis par Hiltrud Dupuy-Engelhardt, Jean-Pierre Durafour et François Rastier, Louvain, Editions Peeters, 2001.

*Dictionnaire HACHETTE*, HACHETTE, Edition 2010, Paris, 2009.

Dictionnaire *Le Littré*, Québec, 2009, logiciel en ligne Disponible : [[http://dictionnaire-le-litre.googlecode.com/files/Litre-linux2.0.tar. bz2](http://dictionnaire-le-litre.googlecode.com/files/Litre-linux2.0.tar.bz2)], téléchargé le 05/06/2014.

GONZALEZ REY Isabel, *La phraséologie de français*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2002.

GONZALEZ REY Isabel, « La mise à l'épreuve de l'idiomaticité en traduction littéraire : étude comparée d'un texte "à fautes" traduit dans deux langues cibles », in *La Revue d'études française*, CIEF (centre interuniversitaire d'études françaises), Edition spéciale (2), Budapest, pp.153-173. Disponible sur le site : <<http://cief.elte.hu/sites/default/files/28isabelgonzalezrey153-173.pdf>>

GRECIANO G., *Signification et dénotation en allemand : la sémantique des expressions idiomatiques*, Klincksieck, Paris, 1983.

HAUSMANN F. J., « Tout est idiomatique dans les langues », dans Martins-Baltar M., (dir.), *La locution entre langue et usage*, Paris, ENS Editions, 1997, pp. 277-290.

KEROMMES Yvon, « Asrériz en traduction », mis en ligne le 6 février 2014 sur le site : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00932857/document>

MAALOUF A., *Le Rocher de Tanios*, Grasset et Fasquelle, Paris, 1993.

MARTIN Robert, « Sur les facteurs du figement lexical », dans Martins-Baltar M., (dir.), *La locution entre langue et usage*, Paris, ENS éditions Fontenay Saint-Cloud, 1997, pp. 291-305.

MATHIEU-COLAS Michel, « Ruptures paradigmatiques et idiomatisme », in P. Blumenthal et S. Mejri (dir.), *Les séquences figées : entre langue et discours*, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 2008, pp. 99-116. Disponible sur le site :

[[http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/41/08/9/PDF/Ruptures paradigmatiques.pdf](http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/41/08/9/PDF/Ruptures%20paradigmatiques.pdf)]. Consulté le 07/03/2015.

NARAY-SZABO Márton, « Phrases figées illocutoires : quelle interprétation sémantique ? », in *Verbum*, Vol. XI, N° 90, Paris, 2009, pp. 153-165. Disponible sur le site : [[www.verbum-analectaneolatina.hu/pdf/11-1-10.pdf](http://www.verbum-analectaneolatina.hu/pdf/11-1-10.pdf)]. Consulté le 07/03/2015.

RASTIER François, « Conditions d'une linguistique des normes », dans Siouffi Gilles, Steuckardt Agnès (dirs), *Les Linguistes et la norme : aspects normatifs du discours linguistique*, Ed. Peter Lang, 2007.